

Chargé de Développement des Ressources Humaines - CDRH sous l'autorité de ISCG - Niveau 6 (Ex Niv II-Bac+3)

Objectifs

Les entreprises demandent aujourd'hui des spécialistes des RH capables de recruter et de fidéliser des nouveaux talents, d'offrir aux collaborateurs un environnement de travail stimulant, de fédérer des équipes autour de valeurs partagées, de veiller à l'évolution des carrières des salariés en tenant compte de leurs demandes individuelles (GPEC), etc.

Les compétences visées

- ✓ Rendre efficiente l'administration du personnel et la gestion de la paie
- ✓ Contribuer à bâtir des politiques RH efficaces et innovantes
- ✓ Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser et déployer des compétences transversales.

Le programme : 3 blocs principaux

BLOC1

Sécuriser juridiquement un processus RH et impliquer les parties prenantes dans la démarche d'amélioration continue de la fonction RH

BLOC2

Contribuer à bâtir des politiques de développement RH efficaces et innovantes

BLOC3

Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser et déployer des compétences transversales

Conditions d'admission

Le cursus préparant à la Certification professionnelle « Chargé de Développement des Ressources Humaines » (CDRH) de niveau 6 s'adresse prioritairement aux apprenants titulaires

- Un diplôme de bac+2 de type BTS ou DUT
- Ou d'une certification professionnelle enregistrée au niveau 5 du RNCP

La sélection se fait sur étude du dossier de candidature, test et entretien.

[Fiche RNCP 34729](#)

(1 / 2)

Chargé de Développement des Ressources Humaines - CDRH sous l'autorité de ISCG - Niveau 6 (Ex Niv II-Bac+3)

Organisation de la formation

Le programme est articulé autour de 3 blocs de compétences conformément au référentiel de certification pour un volume horaire de 450 heures.

Le cycle a été créé sur un modèle de formation alternée impliquant une participation importante de l'entreprise tant en termes de temps de présence de l'apprenant que de missions qui lui sont confiées.

Attribution de la certification

L'attribution de la certification est décidée par le jury du certificateur sur proposition du centre de préparation.

Le cursus est sanctionné par la certification professionnelle de « Chargé de Développement des Ressources Humaines » enregistrée au RNCP pour 5 ans sur décision de la commission de la certification professionnelle en date du 29 Juin 2020, sous l'autorité de l'ISCG

Nombre et répartition des centres de préparation

14 centres préparent la certification à : Belfort – Cesson-Sévigné – Chevigny-Saint-Sauveur – Freyming-Merlebach – La Chapelle Saint Aubin – La Valette du Var – Lyon – Marseille – Martigues – Mouilleron le Captif – Roquebrune sur Argenteuil – Tourcoing – Vitrolles - Wittelsheim

Les épreuves

Contrôles continus

Cas pratiques

Plan d'action GPEC

Happiness Manager

Business Game

Débouchés professionnels

- Chargé(e) de développement RH
- Chargé de Ressources Humaines
- Chargé de mission handicap
- Chargé de RSE
- Chargé de projet innovation RH
- Chargé de mission RH
- Chargé de formation
- Chargé de recrutement
- Chargé de gestion sociale
- Chargé de gestion du personnel
- Chargé SIRH
- Chargé des relations sociales
- Chargé GPEC
- Chargé de carrière
- Chef de projet RH
- Coordinateur RH